

Comité d'accompagnement de Liège Trilogiport
Liège, le mardi 5 décembre 2023
Réunion n°42 – En présentiel
Procès-verbal

Présent(e)s

Yves DEMEFFE	Port autonome de Liège
Hélène THIEBAUT	Port autonome de Liège
Céline HELLEMANS	Service public de Wallonie, Mobilité et Infrastructures
Paul ERNOUX	Commune d'Oupeye, Premier Echevin
Francis THEUNISSEN	Ville de Visé, Premier Echevin
Olivier HIA	DPW Liege Container Terminals
Bernadette MOTTET	Service public de Wallonie, territoire logement patrimoine énergie
Christophe RAVIGNAT	Jost Group
Catherine HAUREGARD	Fonctionnaire Technique, Service public de Wallonie, Agriculture, Ressources naturelles, Environnement
	Département des Permis et Autorisations
Christine NEMEGEER	Service public de Wallonie, Agriculture, Ressources naturelles, Environnement
	Département des Permis et Autorisations
Jean GEURTEN	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Thierry BRASSEUR	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Jean-François VERJANS	Représentant de la population de la Ville de Visé
Marcel VAN DEN MEERSSCHE	Représentant de la population de la Ville de Visé

Excusé(e)s

Stéphane BARLET	Service public de Wallonie, Mobilité et Infrastructures
Audrey FALLAIS	Service public de Wallonie, territoire logement patrimoine énergie
Nicolas DELHAYE	Service public de Wallonie, Ressources naturelles et Environnement
Olivier VANSTIPELEN	Service public de Wallonie, Ressources naturelles et Environnement
Bénédicte DUSART	Service public de Wallonie, Ressources naturelles et Environnement - Département du sol et des déchets
Nicolas BOULANGER	Service public de Wallonie, Ressources naturelles et Environnement - Département du sol et des déchets
Norbert DUMOULIN	Weerts Supply Chain
Anthony ORBAN	WDP
Thomas BOSMANS	WDP
Johan LEMMENS	WDP
Serge FILLOT	Commune d'Oupeye, Bourgmestre
Viviane DESSART	Ville de Visé, Bourgmestre
Pierre BIEMAR	Architectes BIEMAR - Architecte Jost Group
Thierry GREFFE	Représentant « <i>Comité Village Environnement Santé</i> »
Thibaut MOUZELARD	Inspecteur général f.f. – Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures

1. Approbation du PV de la réunion n° 41 – Réunion du 20 juin 2023

Le procès-verbal de la réunion n° 41 est approuvé.

M. Verjans remercie les membres du comité d'accompagnement pour avoir répondu à ses questions malgré son absence.

2. Informations complémentaires et diverses par les divers concessionnaires :

2.1. WDP

Aucune information nouvelle à signaler.

2.2. DPW Liege Container Terminal

Les travaux d'extension du terminal à conteneurs sont finalisés (la réception provisoire a été réalisée en septembre 2023). Les poteaux d'éclairage restent à placer ainsi que la grue de manutention de conteneurs.

La société DPW Liege Container Terminals, gestionnaire du terminal à conteneurs, est impacté par l'actuel contexte économique global difficile. Une diminution du trafic entre 6 à 10% pour l'année 2023 est attendue. Une hausse du trafic de conteneurs pour un des clients de Jost Group est toutefois observée. DPW Liege Container Terminals est également impacté par les encombrements au sein du Port d'Anvers, et par les grèves des écluses situées sur les voies navigables flamandes. Ces grèves perturbent fortement les activités de Liège Trilogiport. Des dizaines de conteneurs se retrouvent ainsi bloqués.

Pour rappel, ces travaux vont permettre à la société DPW Liege Container Terminals de doubler sa capacité de transbordement, de répondre aux besoins de ses clients et d'accroître ses activités liées au transport de conteneurs. Cet agrandissement s'inscrit, par ailleurs, dans un projet plus large de promotion du transport multimodal.

2.3. Weerts Supply chain

Aucune information nouvelle à signaler.

2.4. Jost Group / DL Trilogiport Belgium

Jost Group continue de construire le dernier hall (A & B). Ce dernier hall logistique devrait être opérationnel en mai-juin 2024. Selon M. Ravignat, l'activité économique actuelle est également compliquée. On observe un ralentissement du commerce mondial et des flux commerciaux internationaux. Le trafic mondial de conteneurs est également de facto très touché. Les activités du client principal de Jost Group ont repris et, selon lui, les prévisions sont plutôt optimistes en ce qui concerne Jost.

À la suite des nombreuses interpellations précédentes des riverains et des communes, Jost Group avait mené une campagne de sensibilisation auprès de leurs chauffeurs afin que ces derniers n'empruntent plus les voiries du village d'Hermalle-sous-Argenteau. Jost Group a pris les mesures nécessaires en mettant en place la technologie de Geofencing (technique basée sur un système de géolocalisation permettant le contrôle des itinéraires des véhicules de la société). A titre d'exemple, si le camion sort du périmètre sélectionné, une alarme (notification) se déclenche pour prévenir les personnes intéressées. Ce système a été mis en place fin juillet 2023. Selon M. Ravignat, 200 véhicules ont

dépassé le périmètre, dont 62 qui ne devaient pas le dépasser. Ces 62 chauffeurs ont reçu une remarque. Aucune récidive n'a été remarquée. Les représentants des riverains et M. Ernoux remercient Jost Group pour avoir pris ces dispositions.

Rehaussement des ponts situés sur le canal Albert

M. Ernoux s'inquiète de la future fermeture du pont de Hermalle (il rappelle que la mobilité était catastrophique lors de la fermeture durant quelques semaines du rond-point de la rue des Quatre Chemins).

Quatre ponts qui enjambent le canal Albert (Lanaye, Lixhe, Haccourt et Hermalle) vont être rehaussés en vue de permettre le passage des barges chargées de quatre couches de conteneurs. Cela permet de répondre à l'objectif et favoriser le transport de marchandises par la voie d'eau, décongestionner le trafic routier et également réduire les émissions de CO².

La rehausse du pont de Hermalle est soumise à une enquête publique qui a commencé le 21 novembre 2023 et s'achèvera le 22 décembre 2023. Le dossier peut être consulté au service de l'Urbanisme d'Oupeye. La rehausse de 1,75 mètre nécessitera quelques aménagements qui permettront d'intégrer les modes doux au pont. Selon Mme Hellemans, une voirie de circulation sera conservée durant les travaux.

Le phasage des travaux n'est pas déterminé. Il devrait être affiné dans le courant du premier semestre 2024. L'ordre des travaux est évoqué : d'abord le pont d'Hermalle, ensuite Lixhe et pour finir Haccourt.

3. Divers

Permis

Mme Mottet évoque le permis délivré pour DPW Liege Container Terminals relatif à la modification de relief du sol avec des conditions (modification des câbles).

Elle évoque également le permis de DL Triligiport (fermeture de l'auvent, recul de l'implantation, modification des abords). Pour rappel, Jost Group avait réintroduit une nouvelle demande de permis pour les halls A et B. En effet, initialement, un auvent devait relier ces deux halls mais à la suite de changements d'affectation des activités logistiques prévues, Jost Group a récemment décidé de fermer entièrement cette partie. Ces deux halls ne formeront qu'une seule unité.

Problématique des déchets

M. Van den Meerssche évoque la problématique des déchets et insiste à nouveau sur le nettoyage régulier des abords de la zone d'intégration environnementale. Mme Hellemans relaiera le message au sein du SPW Mobilité et Infrastructures.

Participation du Comité Village d'Hermalle sous Argenteau

Nous observons l'absence récurrente de M Thierry Greffe, membre du Comité Village d'Hermalle-sous-Argenteau, aux réunions de notre comité d'accompagnement. Le Port autonome de Liège lui enverra un courrier officiel au sujet de la participation des représentants du Comité Village d'Hermalle-sous-Argenteau au sein du Comité Village (désignation d'un membre effectif et d'un membre suppléant).

Plans d'aménagement du rond-point d'Hermalle-sous-Argenteau

M. Ernoux propose de solliciter une nouvelle fois le Ministre Philippe Henry concernant l'aménagement du rond-point d'Hermalle-sous-Argenteau qui devient très problématique. Il demande par ailleurs un aménagement PMR et des modes doux des trottoirs (accès aisé pour les piétons, cyclistes, enfants...).

Pour rappel, partant du principe qu'il y aura toujours des trafics de / vers les Pays-Bas depuis / vers Liège Trilogiport, M. Huynen avait réfléchi à cette problématique et avait soumis au Comité d'accompagnement (octobre 2019) une nouvelle configuration, qui serait beaucoup moins onéreuse qu'un troisième embranchement.

Munis de l'avis des communes de Visé & d'Oupeye, le Port autonome de Liège avait ensuite soumis cette suggestion au nouveau Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité – Philippe Henry en vue de solliciter son avis (courrier de février 2020).

Le rond-point d'Hermalle-sous-Argenteau relève bien des compétences du SPW Mobilité et Infrastructures.

Selon M. Ernoux, vu l'état catastrophique du pont, il est urgent que le SPW Routes prenne les mesures nécessaires et adéquates.

Selon Mme Hellemans, le projet d'aménagement est géré par le SPW Routes. Associer l'aménagement des deux ponts n'est pas faisable (pour le rehaussement des ponts, le SPW MI bénéficie de financements européens).

Il est proposé d'inviter le SPW Direction des Routes au prochain Comité d'accompagnement.

Le Port autonome de Liège renverra les propositions d'aménagement du pont et sensibilisera le Ministre Philippe Henry à cette problématique.

Analyse de la qualité de l'air AWAC – ISSEP

La mise en place d'un système permanent de contrôle de la qualité de l'air dans la zone de Liège Trilogiport est essentielle. Le Port autonome de Liège et le Service public de Wallonie se sont dès lors engagés à placer la station de contrôle de la qualité de l'air dès la mise en service de la plate-forme multimodale.

Pour rappel, dans un premier temps, une station de contrôle mobile provisoire a été implantée entre la rue Basse-Hermalle et la rue Preixhe (à l'amont du Mosa) sur un terrain appartenant au Service public de Wallonie. Le SPW a procédé à la construction et à l'aménagement d'une station de contrôle permanente (fixe) de la qualité de l'air rue Basse-Hermalle. Cette station se situe sur un terrain propriété du SPW, géré par le SPW (il ne s'agit pas d'un terrain remis en gestion au Port autonome de Liège).

Toutes les données relatives au contrôle de la qualité de l'air dans la zone de Liège Trilogiport par l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) et par l'Institut Scientifique de Service Public (ISSEP) sont directement accessibles sur le site CELINE ainsi que sur le site <http://airquality.issep.be>, qui est le site de référence en Wallonie. Il met à disposition du public les concentrations des polluants atmosphériques mesurés dans l'air ambiant en Wallonie.

Une convention tripartite entre l'AWAC / l'ISSEP et le Port autonome de Liège est en cours. Toutefois, la prise en charge financière (acquisition, entretien...) du matériel nécessaire aux relevés de la qualité de l'air et le suivi doit être définie.

Faute d'avancement dans la conclusion de cette convention, l'ISSEP a annoncé au Port autonome de Liège qu'il ne pourra plus assurer le suivi métrologique de la station Trilogiport d'Hermalle-sous-Argenteau en 2024.

Il est convenu que le Port autonome de Liège sensibilise Mme Bénédicte Heindricks, Directrice générale, SPW, Agriculture, Ressources naturelles et Environnement.

Panneau d'information

Durant la période estivale, certains riverains d'Hermalle-sous-Argenteau appellent le numéro d'urgence 112 pour signaler « des animaux en détresse » dans la zone d'intégration environnementale de Liège Trilogiport alors qu'ils se rafraichissent tout simplement dans les mares ou points d'eau. Lors de tels appels au 112, les pompiers sont obligés de se rendre sur place pour finalement constater que le bétail se rafraichit et profite simplement des points d'eau.

Le SPW suggère l'installation de panneaux d'information mentionnant que les vaches ou moutons profitent de la fraîcheur de ces points d'eau afin de rassurer les riverains.

4. Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au **mardi 4 juin 2024**.

Le lieu précis de la réunion sera communiqué ultérieurement.



Yves Demeffe
Directeur général a.i.